

Réf: Dossier N° 003489

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RIGEL SERVICES COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Marcory, BROU FULGENCE ,

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RIGEL SERVICES COTE D'IVOIRE »

Objet : La gestion immobilière et agricole, les travaux de génie civil et télécom, la fourniture de matériels s'y afférant, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, BTP, l'aménagement foncier, prestations diverses, la location de main d'œuvre, l'entretien d'espaces, Import-export, négoce, L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, Transfert d'argent national et international (Western union, Moneygram, RIA, Orange money, Moov, MTN money), La prise en location de tous fonds de commerce

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, BROU FULGENCE ,

Dirigeant(s) : Mme KOMAN AKOUBA EULALIE EPSE DURAND
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02633 du 23/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18591/GTCA/RC/2021 du 23/07/2021

